



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Environnement,
de l'Énergie
et de la Mer

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamic Bois un AMI qui vous veut du bien



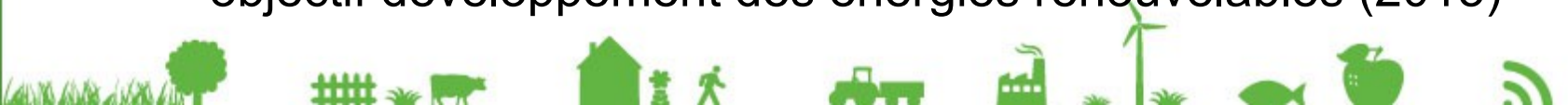


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamic Bois : le contexte

- Développement des chaufferies bois collectives et industrielles
depuis la mise en œuvre du Fonds Chaleur Ademe (2009)
- Contrat stratégique de Filière Bois
élargissement du Fonds Chaleur aux actions de mobilisation du bois (2014)
- Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte
objectif développement des énergies renouvelables (2015)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamic Bois : l'AMI

- Lancement en mars 2015 d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
- Renouvellement en 2016
- Objectifs :
 - insuffler une nouvelle dynamique dans l'approvisionnement des chaufferies bois du fonds chaleur, par une mobilisation additionnelle de bois
 - faire émerger des projets structurants à l'échelle des territoires
 - respecter une complémentarité des usages bois d'oeuvre, bois d'industrie, bois énergie





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamic Bois : les actions

- Les projets doivent intégrer un bouquet d'actions relevant de 3 volets

investissements matériels et immatériels des
opérateurs économiques du secteur forêt-bois énergie
animation des acteurs de la filière et des propriétaires
amélioration des peuplements

- Nécessité d'un collectif d'acteurs





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamic Bois : les lauréats 2015

- France métropolitaine

24 projets, 90 M€ dépenses, 35 M€ aides

4 Mm³ de bois attendus

dont 2 Mt pour les chaufferies du fonds chaleur

22 400 ha de travaux d'amélioration prévus

- Auvergne-Rhône-Alpes

3 projets, environ 16 M€ dépenses, 5 M€ aides

environ 600 000 m³ de bois attendus

dont 220 000 T pour les chaufferies du fonds chaleur

1 800 ha de travaux d'amélioration prévus





Dynamic Bois : lauréats AURA 2015

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

	PLOBOV	FORET AGIR	SYMBIOSE
Coordinateur	Unisylva	CRPF RA	Uracofor RA
Partenaires	10	16	14
Territoire	Auvergne hors Cantal	Rhône-Alpes	Rhône-Alpes
Dépenses	env 5 M€ ?	env 6 M€	env 5 M€
Aides	1,9 M€	1,5 M€	1,5 M€
Bois additionnel	170 000 m3	130 000 T ?	287 475 m3
dont chaufferies fonds chaleur	66 000 T ?	66 625 T	85 421 T
Surfaces améliorées	1 021 ha	570 ha (avenant 300 ha)	325 ha (avenant 81 ha ?)
Assiette amélioration	03, 43, 63	?	?





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamic Bois : les lauréats 2016

- France métropolitaine

19 projets, 20 M€ aides

X Mm³ de bois attendus

dont 1 Mt pour les chaufferies du fonds chaleur

16 900 ha de travaux d'amélioration prévus

- Auvergne-Rhône-Alpes (*caractéristiques finales à confirmer*)

1 projet Avenir 01, 4 M€ dépenses, 2 M€ aides

94 000 T de bois attendus

dont 30 000 T pour les chaufferies du fonds chaleur

300 ha de travaux d'amélioration prévus





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : les textes de référence

- Dynamelio est le dispositif de gestion du volet amélioration des peuplements forestiers des projets Dynamic Bois
- Instruction technique DGPE/SDFCB/2016-384 du 29/04/2016
- Spécificités régionales (06/09/2016)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : les bénéficiaires

- Propriétaires privés individuels
- Propriétaires privés regroupés
- Communes, sections, départements, et leurs groupements
- Groupements forestiers
- Structures de regroupement : coopératives, ASA, ASL, OP
- Structures informelles si mandat de gestion





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : peuplements éligibles

- Inclus dans le périmètre d'un projet sélectionné
- Les peuplements initiaux doivent être présents lors de la demande
- Taillis, taillis-sous-futaie, ou accrus forestiers
- Peuplements de faible valeur économique
- Surface de 4 ha minimum, avec chaque élément travaillé d'au moins 1 ha





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : spécifications régionales

- Valeur maximale du peuplement sur pied : 5 000 €/ha
- Les îlots doivent être situés sur des communes limitrophes
- Densités minimales :
 - à la réception des travaux : 1 200 tiges/ha , dont au moins 1100 d'essences-objectif (150 pour noyers et peupliers)
 - 5 ans après le solde : 900 tiges/ha d'essences-objectif (130 pour noyers et peupliers)
- Référentiel de coûts





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : investissements éligibles

- Conversion de peuplements forestiers par régénération naturelle
- Transformation de peuplements forestiers par plantation
- Amélioration de peuplements forestiers existants
- Maîtrise d'oeuvre

Non éligible : mise en place de taillis à courte rotation, dépressage et élagage, renouvellement de futaies





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : autres conditions d'éligibilité

- Demande conforme au diagnostic sylvicole préalable et indépendant
- Surfaces concernées dotées d'un document de gestion durable
- Les opérations doivent mener à une futaie et à une mobilisation de bois additionnel
- Indicateurs de suivi du projet renseignés, notamment volume de bois prévisionnel à récolter





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : les projets

- Financement sur devis d'entreprise (quantités, techniques, prix unitaires)
- Au moins 2 devis (sélection du mieux disant) sauf :
 - régions peu pourvues en entreprises
 - coopératives et leurs adhérents
 - pour les travaux < 5 000 €
- Analyse du SI sur opportunité, référentiel de coûts et examen des conditions de sous-traitance





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : taux et régime d'aide

- Taux de subvention maximum : 40 %
- Montant d'aide supérieur à 1 000 €
- Régime d'aide :
 - *de minimis (< 200.000 € sur 3 exercices fiscaux)*
 - *régime-cadre notifié SA.41595 partie A "aides au développement de la sylviculture et à l'adaptation des forêts au changement climatique"*





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : décision et engagement

- Transmission par le SI à l'Ademe de la liste des demandes avec proposition de décision
- Décision d'engagement par l'Ademe
- Engagement dans Osiris par le SI
- Notification décision au demandeur par le SI
- Vérification du service fait par le SI
- Demande de paiement par le SI





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : instruction des demandes

- Enregistrement préalable de la demande sur Gipatgeri (par demandeur ou maître d'oeuvre)
- Visa de la demande par le coordinateur qui vérifie la complétude
- Transmission de la demande au service instructeur (SI)
- Accusé de réception par le SI (max 2 mois)
- Instruction par le SI (max 6 mois)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dynamelio : les outils de gestion

- Interface du GIPATGERI
 - Saisie de la demande
 - Saisie des indicateurs de suivi
 - Comptes rendus périodiques
- Outil OSIRIS DYNAMELIO
- Formulaires
 - Demande d'aide
 - Notice d'information
 - Convention attributive
 - Décision de déchéance

